

Droit à l'éducation - Éducation aux droits : expériences partagées - Congrès International du BICE en 2017

Date : 28 février 2017



Cap sur l'éducation

Selon un rapport de 2015, près de 124 millions⁽¹⁾ d'enfants de 6 à 15 ans ne sont jamais allés à l'école et, malgré une prise de conscience et des efforts réalisés à travers le monde, l'accès à l'éducation reste difficile dans de nombreux pays.

L'engagement en faveur de l'éducation et de la formation des enfants est une préoccupation centrale du BICE. Le congrès international 2011 avait été consacré au Droit à l'éducation des enfants en rupture sociale et familiale. S'en étaient suivis des initiatives de plaidoyer au niveau international, divers projets de terrain, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux éducatifs dans la région Amérique Latine.

Le BICE a ainsi planifié le congrès de cette année, au regard de l'intérêt et de l'implication directe de plusieurs membres de son réseau sur ce sujet, et de l'importance d'agir au plus près des enfants, de leurs familles et communautés.

Droit à l'éducation – Éducation aux Droits

Les raisons de l'absence de scolarisation ou de l'abandon de l'école sont multiples : vie dans la rue, handicap, appartenance à une minorité, discrimination en raison du sexe, etc. Le droit à

l'éducation exige une action positive de l'État et protège la personne humaine dans ses libertés fondamentales.

En parallèle, une véritable éducation aux droits signifie faire découvrir aux enfants qu'il existe une autre façon de vivre ensemble, fondée sur le respect mutuel. C'est aussi les aider à développer le sens de la responsabilité, de la solidarité et des règles de vie en société.

Le congrès 2017

Le congrès 2017 s'inscrit dans cette dynamique et a pour titre Droit à l'éducation - Éducation aux Droits : expériences partagées. Les thématiques traitées seront les suivantes :

Premier axe : Le droit des enfants à une éducation de qualité

- L'accès de fait, et pas seulement de droit, à l'éducation.
- Les critères et les indicateurs d'une éducation de qualité (donner du sens, améliorer le milieu de vie, développer l'esprit critique, etc.).
- Le rôle de l'éducation informelle pour faciliter l'intégration des enfants dans le système éducatif formel.
- L'implication parentale.
- La préparation des éducateurs.
- La formation de base liée à la formation professionnelle.

Deuxième axe : Éducation aux droits de l'enfant / de l'homme

- Le rôle de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté(2) .
- La transversalité du droit à l'éducation comme garant de l'accès aux autres droits.
- La participation des enfants et des familles dans le processus éducatif.

Des conférenciers de renom et des partenaires de différents continents viendront apporter leur éclairage sur ces questions. [Découvrez le nom des intervenants et le programme provisoire.](#)

Nous serons très heureux de vous accueillir lors de ce congrès.

Inscrivez-vous à l'aide de ce formulaire ci-dessous **avant le 25 mai 2017.**